

**LIBÉRIA**

**Alors que la paix n'est pas encore devenue réalité pour des milliers de civils, une protection est requise de toute urgence**

*Index AI : AFR 34/023/2003*

ÉFAI

Lundi 24 novembre 2003

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

En dépit de l'accord de paix du 18 août 2003 et de la mise en place d'une opération de maintien de la paix des Nations unies, des civils continuent d'être tués, violés, recrutés pour du travail forcé et chassés de chez eux ; c'est ce qu'a conclu une délégation d'Amnesty International revenue récemment d'une mission au Libéria.

Il faut que de nouvelles forces de maintien de la paix des Nations unies soient déployées sans délai afin d'assurer la protection de la population civile. En outre, il importe que les auteurs de ces violences comprennent qu'ils auront à répondre de leurs actes.

*« Toutes les parties au conflit qui ont signé l'accord de paix il y a un peu plus de trois mois bafouent les modalités de cet accord – notamment l'engagement de mettre un terme aux atteintes aux droits humains », a déclaré Amnesty International.*

Si un calme troublé règne dans la capitale Monrovia au lendemain des terribles événements de juin et juillet, les attaques visant la population civile se poursuivent dans les comtés de Bong, Nimba et Grand Bassa. Elles sont imputables aux forces de l'ancien gouvernement et aux deux groupes armés d'opposition, le *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie) et le *Movement for Democracy in Liberia* (MODEL, Mouvement pour la démocratie au Libéria).

*« Au lieu d'être en mesure de rentrer chez eux, des centaines de milliers de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Ces chiffres augmentent chaque jour, les civils fuyant les meurtres, les viols, les passages à tabac, le travail forcé et les pillages généralisés », a expliqué Amnesty International.*

Au cours de leur mission de deux semaines au Libéria, les délégués de l'organisation de défense des droits humains ont rencontré un très grand nombre de

personnes déplacées, accueillies dans des camps situés à la périphérie de Monrovia, à Kakata dans le comté de Margibi, à Totota dans le comté de Bong et à Saglepie dans le comté de Nimba. Selon les témoignages des personnes déplacées des camps de Kakata et Totota, leurs villages ont été attaqués et pillés par les forces du LURD et, alors qu'elles s'enfuyaient, d'anciens soldats du gouvernement basés près de Sanoyie se sont emparés des quelques biens qui leur restaient. Les personnes réfugiées à Saglepie avaient fui l'avancée sur Tapeta et Graie des troupes du MODEL, qui tuaient, pillaient et détruisaient les villages. Majoritairement de l'ethnie krahn, les forces du MODEL prennent pour cibles les membres des ethnies gio et mano dans le comté de Nimba, en raison de leur soutien présumé à l'ancien président Charles Taylor.

Les délégués d'Amnesty International ont rencontré des représentants de l'ancien gouvernement du Libéria, du LURD et du MODEL, qui occupent actuellement des postes ministériels au sein du Gouvernement de transition libérien. Ils les ont instamment priés d'user de leur influence sur les combattants et d'exiger que cessent les atteintes aux droits humains touchant les civils. Il semble toutefois que les organes de commande et de contrôle se soient effondrés.

*« Les membres actuels du gouvernement doivent condamner publiquement les violations persistantes perpétrées contre les civils, exhorter les combattants qu'ils représentent à mettre fin à ces agissements immédiatement et leur faire clairement savoir qu'ils auront à répondre de leurs actes », a indiqué Amnesty International.*

*« D'autre part, la communauté internationale, qui a facilité la conclusion de l'accord de paix, doit insister pour que ses signataires s'acquittent de leurs obligations au titre de cet accord, dans le respect du droit international humanitaire et relatif aux droits humains. »*

Déployée depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la mission de maintien de la paix des Nations unies au Libéria (MINUL) est dotée d'un mandat sans équivoque, centré sur la protection des civils contre la menace imminente de violence physique. Seuls quelque 4 500 soldats, sur un total de 15 000, ont jusqu'ici été déployés et les effectifs de la MINUL ne devraient pas être au complet avant le mois de mars prochain au plus tôt. Malgré ce nombre réduit, le désarmement et la démobilisation doivent démarrer dès le 7 décembre.

« Il ne fait aucun doute que la présence de troupes de l'ONU offre une protection à la population civile, dans les quelques zones où elles sont actuellement déployées, a souligné Amnesty International. Il est urgent d'envoyer rapidement de nouvelles troupes, qui bénéficieront d'un soutien logistique adéquat au-delà de Monrovia et sur la route principale reliant la capitale à la ville de Gbarnga. Une fois en place, ces troupes devront exécuter énergiquement leur mandat consistant à protéger les civils. »

Malgré l'ampleur et la gravité des atteintes aux droits humains commises durant le conflit armé qui sévit de longue date au Libéria, on ignore toujours si leurs auteurs seront tenus pour responsables. L'accord de paix prévoit la création d'une Commission de vérité et de réconciliation, tout en préconisant que le Gouvernement de transition libérien examine la possibilité d'une amnistie générale.

« Il ne peut y avoir d'amnistie pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et autres graves violations du droit international humanitaire, a rappelé l'organisation de défense des droits humains. Les auteurs de crimes de droit international doivent être déférés à la justice.

« Actuellement, la communauté internationale ne semble pas faire preuve d'une volonté suffisante pour s'attaquer à l'impunité qui prévaut au Libéria. Dans un premier temps, il est urgent de mener une enquête internationale et indépendante afin d'établir les faits, de préserver les éléments de preuve et de définir un processus destiné à traduire les auteurs de ces crimes devant une juridiction compétente. »

#### Complément d'information

Par ailleurs, les délégués d'Amnesty International ont recueilli des témoignages précis sur les événements de juin et juillet, lorsque les forces du LURD ont pénétré dans Monrovia. Plus d'un millier de civils ont péri, pris entre deux feux ou sous les bombardements aveugles effectués par le LURD et les forces gouvernementales sur des zones ne présentant pas de cibles militaires évidentes. Les personnes déplacées et les réfugiés accueillis dans les camps du comté de Montserrado ont raconté que les camps étaient attaqués en vue d'enlever et de recruter de force pour les combats des civils – dont des enfants.

Les délégués se sont entretenus avec un certain nombre d'anciens enfants soldats,

filles comme garçons, parfois âgés de dix ans seulement, qui avaient été recrutés sous la contrainte tant par les forces du gouvernement que par celles du LURD. Plusieurs adolescentes ont rapporté que des soldats de l'ancien gouvernement les avaient enlevées directement à leur école du comté de Nimba. Pour la plupart, elles avaient été violées et contraintes de transporter des munitions ou de faire la cuisine pour les combattants ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**